

SEXUALITÉ JUVÉNILE ET RAPPORTS DE POUVOIR : RÉFLEXIONS SUR LES CONDITIONS D'UNE ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Yaëlle Amsellem-Mainguy, Arthur Vuattoux

La Découverte | « [Mouvements](#) »

2019/3 n° 99 | pages 85 à 95

ISSN 1291-6412

ISBN 9782348045783

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2019-3-page-85.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Sexualité juvénile et rapports de pouvoir : réflexions sur les conditions d'une éducation à la sexualité

Les séances d'éducation à la sexualité – lorsqu'elles ont lieu – sont appréhendées dans une perspective de risques, la sexualité des jeunes se trouvant alors décontextualisée et euphémisée, comme si elle n'était pas traversée par les mêmes rapports de pouvoir que celle des adultes, comme si la violence subie par les jeunes dans la sexualité n'était pas de même nature. En revenant sur plusieurs enquêtes menées auprès de jeunes dans ou hors institutions, Yaëlle Amsellem-Manguy et Arthur Vuattoux soulignent que ce biais particularisant revient à homogénéiser et naturaliser les comportements sexuels des jeunes, au risque de marginaliser encore plus les minorités sexuelles et minorités de genre.

**PAR YAËLLE
AMSELLEM-
MAINGUY*
ET ARTHUR
VUATTOUX****

Les adolescents et adolescentes sont l'objet d'une attention constante – parfois accrue selon les circonstances par tel ou tel fait divers, sondage sur la consommation pornographique des plus jeunes, campagne de prévention des infections sexuellement transmissibles (IST), etc. Pourtant, il ressort de cette attention une faible prise en compte de l'expérience vécue par les adolescent.es de leur entrée dans la sexualité, et la relative absence de réflexion sur ce qui est devenu un fait social majeur des dernières années : les violences dans la sexualité y compris dans les couples jeunes. Tout se passe en effet comme si les réflexions ou les politiques menées à l'égard des mineurs sous-estimaient l'impact des violences en se concentrant sur quelques éléments marquants pour les adultes (la précocité des rapports sexuels, la pornographie, les risques sexuels notamment), mais beaucoup moins pour les jeunes elles et eux-mêmes.

Cet article est le fruit d'une synthèse de plusieurs enquêtes menées depuis 2015 par les auteur.es à propos de la sexualité des jeunes, à partir d'entrées diverses (les usages sexuels d'internet, le consentement, les

* Chargée de recherche à l'Institut national de la recherche et de l'éducation populaire (INJEP), Paris, chercheure associée au laboratoire CERLIS (UP5).

** Maître de conférences à l'Université Paris 13, Bobigny, laboratoire IRIS (UP13, EHESS, CNRS, Inserm).

premières expériences de la sexualité) et de terrains divers (les institutions de contrôle social – prison, foyers, des jeunes rencontrés lors de *focus groups* en centre social, dans les établissements scolaires, et entretiens individuels avec des jeunes hors institutions). Il ne s'agit pas ici de revenir sur chacune de ces enquêtes, mais de livrer quelques éléments de réflexions généraux, dans le double registre du constat et de la réflexion politique. Quels sont les principes de l'éducation à la sexualité telle qu'elle est aujourd'hui menée auprès des jeunes ? Quelles seraient les conditions de possibilité d'une éducation à la sexualité qui réponde aux attentes des jeunes exprimées lors des enquêtes ?

Du point de vue du constat, il nous paraît important de rappeler la « panique morale » qui persiste, sous des formes qui évoluent dans le temps, à propos de la sexualité des jeunes. Nous rappellerons ainsi comment les angoisses de divers acteurs (parents, éducateur.ices, soignant.es, médias, etc.) ont pour effet de faire de l'éducation à la sexualité, théoriquement obligatoire en France dans les établissements scolaires, un moment de prévention qui se base souvent sur les craintes des adultes, en l'occurrence la crainte des IST, des grossesses non prévues, des violences liées à la pornographie ou encore du harcèlement sur les réseaux sociaux. Les jeunes rencontrés dans nos enquêtes tendent pourtant à souligner le décalage entre ce contenu de l'éducation à la sexualité menée aujourd'hui et leurs attentes, leurs besoins au moment de l'entrée dans la sexualité.

Du point de vue des conditions d'une éducation à la sexualité, nous nous intéressons aux propos des jeunes, et nous verrons qu'à trop centrer les séances d'éducation à la sexualité sur des risques liés à la sexualité, l'approche répandue de la sexualité des jeunes est souvent décontextualisée

et euphémisée. Or les jeunes font, comme les adultes, l'expérience de la violence dans la sexualité, et il est nécessaire d'inclure ces violences dans l'éducation à la sexualité. Nous verrons, enfin, qu'il est nécessaire de prendre en compte le contexte social et politique de la sexualité en s'intéressant à la fois à la précarité économique et

Les jeunes font, comme les adultes, l'expérience de la violence dans la sexualité, et il est nécessaire d'inclure ces violences dans l'éducation à la sexualité.

la dépendance résidentielle des jeunes (renforcée depuis la crise économique de 2008), à l'impact des idéologies LGBT-phobes sur l'entrée dans la sexualité des jeunes aux sexualités et/ou identités minoritaires mais aussi à la persistance du mythe des besoins sexuels supposés plus importants des hommes – autant d'éléments qui fondent les inégalités de genre et renforcent les tensions normatives en vigueur dans la société.

● **Une expérience de la sexualité indissociable des paniques morales construites à l'égard de la jeunesse**

Les comportements des jeunes font l'objet d'un regard désapprouvateur des adultes qui les côtoient de près (parents, enseignant.es, éducateur.

rices, acteur.rices de prévention, etc.) ou de loin (lorsqu'ils ou elles les croisent dans les transports en commun, à la caisse du supermarché ou encore à la boulangerie). Ils sont aussi parfois l'objet de la désapprobation des autres jeunes qui, dans un processus d'étiquetage, cherchent à se distinguer de celles et ceux qui sont pointé.es du doigt. Enfin, ils sont l'objet d'une attention insistante des médias qui jouent surtout un rôle de consolidation¹ des rappels à l'ordre social. L'insouciance qui caractériserait la période de la jeunesse contribue à justifier une forme d'âgisme qui s'exerce à l'égard de cette partie de la population dont il faut « prendre soin » et que les plus âgés doivent encadrer « car ils ne se rendent pas compte des conséquences de leurs actes », pour reprendre des propos tenus à propos des jeunes par des professionnel.les.

La sexualité n'échappe pas à ces injonctions comportementales et à ce paternalisme, loin de là, et c'est bien l'un des domaines dans lesquels on observe une vigilance particulière des adultes, comme le montrent les travaux sur les représentations des usages juvéniles du numérique² et plus encore ceux sur les usages sexuels d'internet³. Dans un contexte où les institutions socialisatrices (famille, religion, école, armée pour ne citer qu'elles) ont en partie perdu de leur emprise sur les générations successives de jeunes, tout se passe comme si les comportements sexuels des jeunes et plus largement la période de jeunesse sexuelle constituaient une menace pour l'ordre social, pour la société, et avant tout pour ses valeurs. Cela passe par exemple par des craintes sur l'évolution de l'âge au premier rapport et sa « précocité » qui poserait problème ou encore sur les conséquences du visionnage de la pornographie à la fois sur la sexualité et sur la représentation des relations femmes-hommes. C'est ainsi que la sexualité des jeunes suscite de véritables paniques morales, c'est-à-dire la construction d'un problème public sur la base d'une « angoisse profonde » partagée par une partie au moins de la population⁴. Pourtant les données les plus récentes montrent une stabilité dans le temps de l'âge médian au premier rapport qui se déroulerait pour les garçons et les filles l'année de leurs 17 ans. En 2016 seules 6,9 % des femmes et 16,5 % des hommes âgés de 18 à 29 ans ont débuté leur vie sexuelle avant 15 ans, quand 33,2 % des femmes et 23,1 % des hommes ont eu leur première fois après 19 ans⁵. La modification et/ou la « nouveauté » des pratiques sexuelles juvéniles est par ailleurs relative : si le développement des outils numériques a modifié les modalités de rencontres des partenaires (bien que cela concerne surtout les jeunes de plus de 20/25 ans), les rapports demeurent toujours protégés dans la grande majorité des cas, et les principales « raisons » avancées comme motif du premier rapport sexuel « à ce moment-là » sont les mêmes en 2016 (Baromètre Santé) que dans l'enquête *Contexte de la sexualité en France* de 2008 : le registre affectif est avant tout avancé par les femmes, tandis que celui du désir est davantage mobilisé par les hommes⁶.

Mais en dépit des travaux de sciences sociales qui mettent en lumière ces régularités concernant la période d'entrée dans la sexualité, les représentations collectives persistent à essentialiser « les jeunes » et à les

1. L. MATHIEU, 2015, « L'ambiguïté sociale des paniques morales », *Sens-dessous*, vol. 15, n° 1, pp. 5-13, <https://doi.org/10.3917/sdes.015.0005>

2. C. BALLEYS, 2017, *Socialisation adolescente et usages du numérique*, revue de littérature, Injep, URL : <http://injep.fr/wp-content/uploads/2018/07/synthese-2017-04-socialisation-numerique.pdf>

3. Y. AMSELLEM-MAINGUY, A. VUATTOUT, 2018, *Construire, explorer et partager sa sexualité en ligne. Une étude sur les usages sexuels d'internet à l'adolescence*, Injep Notes et Rapports, URL : <http://injep.fr/wp-content/uploads/2018/10/rapport-2018-14-SEXI-v2.pdf>

4. J. WEEKS, M. MAUDET, C. THOMÉ, 2015, « La sexualité est forcément politique. Entretien avec Jeffrey Weeks », *Genre, sexualité & société*, 14, URL : <https://journals.openedition.org/gss/3642>

5. N. BAJOS, D. RAHIB, N. LYDIÉ, 2018, *Genre et sexualité. D'une décennie à l'autre, Baromètre santé 2016*, Santé publique France, URL : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1865.pdf>

6. *Ibid.*

construire comme catégorie « à part » du reste de la société. Il suffit pour s'en convaincre de regarder la quantité d'articles de presse relatifs à la sexualité des jeunes en lien avec la diffusion des smartphones. Parents, médecins, psychologues, enseignant.es, ou encore éducateur.rices et animateur.rices se décrivent souvent comme démuni.es face aux pratiques des jeunes et à leurs évolutions, avec un sentiment de nouveauté permanent renforcé par les usages numériques. Ces réactions émotionnelles participent à construire le cadre moral de l'acceptable et de l'inacceptable pour les jeunes, sans que ces dernier.es ne puissent pour autant participer à la discussion. C'est ainsi que la question de l'accès, du visionnage, et des conséquences éventuelles de l'exposition à des contenus pornographiques sur la sexualité et la construction des individus, semble n'avoir de légitimité qu'au prisme de l'âge. *Le Monde* titrait par exemple : « Les risques d'une adolescence sous X » (22/07/2017), et *Aujourd'hui en France* : « Les jeunes découvrent la sexualité par la pornographie » (22/12/2017), et l'on s'étonne toujours de la régularité des numéros estivaux des magazines qui, « sondages inédits » à l'appui, apprennent chaque année aux parents que leurs enfants sont exposés « de plus en plus jeunes » au porno, et qu'ils et elles « passent à l'acte » de manière irresponsable sans être conscient.es des risques associés à la sexualité. Et si ces questions ne sont que très rarement déclinées pour les autres âges

La question de l'accès, du visionnage, et des conséquences éventuelles de l'exposition à des contenus pornographiques sur la sexualité et la construction des individus, semble n'avoir de légitimité qu'au prisme de l'âge.

de la vie, c'est bien qu'elles participent à penser la sexualité des jeunes comme spécifique, ou relevant d'enjeux radicalement différents de ceux qui concernent les adultes. Ces constats transcendent les clivages politiques, et nombreux sont ceux qui s'accordent sur l'idée qu'il faut « protéger la jeunesse » d'elle-même et ensuite des autres. L'exemple de la pornographie est révélateur : face aux supposés dangers, ce sont les

réactions sociales des adultes qui vont avant tout contribuer à stigmatiser les comportements, à construire la période de la jeunesse sexuelle comme une période « à risque » dont seuls les adultes auraient les clés (au prétexte de l'âge et de l'expérience le plus souvent) pour « aider » ces jeunes qui seraient en péril, sans toujours le savoir et en avoir conscience. S'opposeraient ainsi une sexualité qui serait exacerbée et marquée par l'insouciance chez les jeunes, avec les risques associés (parmi lesquels on peut citer les IST, grossesses non prévues, mais aussi depuis quelques années la question de la prostitution et des échanges economico-sexuels, en ligne ou non), et une sexualité adulte maîtrisée, dont les risques seraient moindres et auraient moins de conséquences sur la suite de la vie. Même lorsque le monde sexuel des adultes est mis en cause, comme dans l'affaire Weinstein et avec le mouvement #MeToo qui s'en est suivi

à l'automne 2017, c'est sur les jeunes que l'attention est portée. Pour exemple, en pleine explosion des témoignages d'agressions sexuelles et de viols sur les réseaux sociaux, Emmanuel Macron postait le tweet suivant : « La pornographie a franchi la porte des établissements scolaires. Nous ne pouvons ignorer ce genre qui fait de la femme un objet d'humiliation. #Nerienlaisserpasser »⁷.

Ce que révèlent les analyses des paniques morales adultes en matière de sexualité, c'est avant tout une construction genrée du travail affectif qui permet de justifier « une surveillance et un intérêt particulier qui continuent à peser sur les filles »⁸, pointant en cela des postures de genre asymétriques (présentées souvent comme « complémentaires ») qui participent à la hiérarchisation entre les sexes. Ainsi, les enquêtes sociologiques montrent que ce qui permet de faire perdurer et de reproduire l'ordre du genre passe par le contrôle de la sexualité juvénile, et en particulier par le fait que « les jeunes femmes sont et doivent continuer à être un élément responsable et sexuellement modéré »⁹. Pourtant, les mouvements tels #MeToo et #Balancetonporc, qui se sont déployés notamment sur les réseaux sociaux, ont été l'occasion d'une remise en cause de cette bicatégorisation des rôles y compris dans le champ de la sexualité.

● Une approche par les risques qui occulte les rapports de pouvoir

Appréhender la sexualité sous l'angle des risques pour la jeunesse participe à les enfermer et à renforcer l'ordre de genre. C'est ce que l'on observe par exemple lorsqu'on les interroge en amont sur ce qu'ils et elles imaginent que contiennent des séances d'éducation à la sexualité : les filles s'attendent à assister à une leçon sur la contraception et les risques de grossesse, voire plus largement sur les risques liés à la sexualité, quand les garçons, eux, évoquent *a priori* des séances qui traiteront du sida et des IST (bien qu'ils en aient une approche relativement abstraite et qu'ils ne se sentent pas vraiment concernés)¹⁰.

La longue période pendant laquelle la question de la sexualité a été réduite aux dimensions biologiques et sanitaires ainsi que l'existence des paniques morales évoquées ont largement participé à passer sous silence des questions sexuelles majeures comme le consentement et les violences dans la sexualité. Cela a également eu pour effet de ramener la sexualité à une expérience individuelle et interindividuelle en l'extrayant du contexte social et politique dans laquelle elle se déroule. Pourtant si l'on prend l'exemple des séances d'éducation à la sexualité¹¹, bien que le consentement ne soit pas toujours un chapitre clairement identifiable – il n'en constitue pas moins, d'après les intervenants, « une clé de voûte » appréhendé avant tout dans sa dimension « négative », où les violences sexuelles sont réduites au viol, participant alors à nier les réalités du viol. Du côté

Appréhender la sexualité sous l'angle des risques pour la jeunesse participe à les enfermer et à renforcer l'ordre de genre.

7. Tweet issu du compte @EmmanuelMacron, 25 novembre 2017.

8. M. BOZON, 2012, « Autonomie sexuelle des jeunes et panique morale des adultes : le garçon sans frein et la fille responsable », *Agora débats/jeunesses*, n° 60, p. 129, URL : www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2012-1-page-121.htm

9. *Ibid.*

10. Y. AMSELLEM-MAINGUY, C. CHEYNEL, A. FOUET, 2015, *Entrée dans la sexualité des adolescent-e-s : la question du consentement. Enquête auprès des jeunes et des intervenant-e-s en éducation à la santé*, Injep, URL : http://injep.fr/wp-content/uploads/2018/09/rapport_sivs_def.pdf

11. La loi de 2001 prévoit 3 séances par an pour chaque niveau tout au long de la scolarité obligatoire mais le rapport du Haut conseil à l'égalité (2016) met en évidence de grandes disparités territoriales.

des jeunes, au cours de ces séances d'éducation à la sexualité, aborder le consentement est important à la fois dans sa dimension individuelle et intime (négociation de soi avec soi, selon ce qu'on est prêt à faire ou non) dans sa dimension contractuelle (négociation avec son/sa partenaire, avec tous les enjeux autour du (ré)ajustement des désirs), et enfin dans sa dimension collective. Ils et elles évoquent alors largement les normes admises dans leur génération ou encore la pression à accepter telle ou telle pratique, par exemple. Pour autant, l'interconnaissance des partenaires participe largement à considérer un rapport sexuel comme un viol ou non : autrement dit plus une victime connaît l'autre personne, moins la contrainte est susceptible d'être considérée comme un viol dans la mesure où le script s'éloigne du violeur prédateur inconnu.

Les jeunes interrogés sur ces séances d'éducation à la sexualité, et plus généralement sur ce que les adultes leur renvoient en matière de sexualité, montrent qu'ils et elles ont conscience d'une acception étroite de la sexualité qui ne serait que strictement individuelle, comme si les éventuels rapports de pouvoir dont ils et elles font l'expérience dans leur sexualité n'avaient pas le « sérieux » de ceux qui concernent les adultes. On parle peu de la diversité des contextes dans lesquels se déroulent les rapports sexuels, alors que les entretiens mettent en évidence au moins cinq variations de rapports sexuels où la question du consentement est centrale et souvent non verbalisée : les rapports sexuels souhaités (à l'initiative d'ego), acceptés (sur proposition du/de la partenaire), cédés après insistance ou pression sociale (« pour faire plaisir », « pour ne pas s'embrouiller », « c'est normal »), influencés (notamment par des produits psychoactifs), forcés (les « vrais viols »).

Dans les relations juvéniles, les partenaires ne sont pas toujours à parité : d'âge, de sexe, de classe sociale, d'expérience dans la sexualité.

Cette variabilité remet en question certaines conceptions libérales de l'*empowerment* qui laisserait penser que les individus ont pleinement les moyens de contrôler leur sexualité, faisant fi des rapports de pouvoirs et des normes de genre qui sont pourtant à l'œuvre. Les manières les plus communes de parler et d'intervenir sur la sexualité des jeunes viennent donc occulter les rapports de pouvoir qui sont à l'œuvre. Cela occulte également le fait que dans les relations juvéniles, les partenaires ne sont pas toujours à parité : d'âge, de sexe, de classe sociale, d'expérience dans la sexualité, ou encore de popularité pour ne citer que quelques critères mentionnés par les jeunes. Ainsi, l'entrée dans la sexualité conduit d'emblée à la vivre comme un lieu d'actualisation des rapports de pouvoir. La capacité à consentir et le risque associé aux violences dans la sexualité sont au cœur des premiers rapports sexuels comme de ceux qui suivent. Alors que l'on a parfois l'impression que les jeunes sont perçus sous le seul angle du risque d'IST et les adultes à travers celui des violences, il est important de rappeler que

les jeunes font aussi l'expérience des violences dans la sexualité y compris au sein de leur couple indépendamment de la durée de celui-ci (et, au passage, que les IST ne sont pas réservées aux jeunes).

Les violences abordées dans les séances d'éducation à la sexualité se cantonnent souvent aux violences intrafamiliales (avec l'objectif de la protection de l'enfance en filigrane), mais aussi aux violences perpétrées par des inconnus (la représentation stéréotypée du violeur attendant sa victime au coin de la ruelle sombre avec un long imperméable persiste, quand bien même cette représentation reflète bien mal la réalité, faite de viols essentiellement commis par des personnes de l'entourage)¹². Au cours des séances d'éducation à la sexualité, la communication du consentement repose avant tout sur les jeunes femmes, au risque de faire perdurer le fait que ce soit sur elles uniquement que pèse la prévention des violences renvoyant d'une part sur leur responsabilité individuelle en cas de violence subie mais aussi en ne remettant pas en cause le modèle hétéronormatif des rapports de genre qui sont à l'œuvre.

Les enquêtes menées avant #MeToo et #Balancetonporc montrent que les violences au sein des couples jeunes et des violences sexuelles qui peuvent s'y dérouler sont rarement abordées dans les séances d'éducation à la sexualité à l'image du « viol conjugal ». Si depuis la stratégie nationale de santé sexuelle (2017-2030) inclut la question du consentement, la notion n'apparaît toutefois qu'une seule fois sur 75 pages et est mentionnée dans le premier « objectif » qui concerne « l'éducation des jeunes (...) aux relations entre les personnes » où il s'agit d'appréhender « le consentement des relations à l'autre » et n'investit pas le cadre du consentement dans le couple, qu'il soit jeune ou moins jeune. Pourtant, l'enquête menée par Pauline Delage¹³ a montré l'importance qu'il y a à adopter une lecture des rapports sociaux inégalitaires dans les couples jeunes, à inclure la prise en compte des violences conjugales et à la replacer dans la perspective des rapports de pouvoir en pointant l'asymétrie de genre dans laquelle s'inscrivent ces violences, qui concernent avant tout les femmes et les minorités sexuelles.

Les violences au sein des couples jeunes et des violences sexuelles qui peuvent s'y dérouler sont rarement abordées dans les séances d'éducation à la sexualité.

12. N. BAJOS, D. RAHIB, N. LYDIÉ, « Genre et sexualité. D'une décennie à l'autre », *Baromètre Santé 2016*, Saint-Maurice, Santé publique France et M. VALZER, A. LANGLADE, 2016, *Les viols commis à Paris en 2013 et 2014 et enregistrés par les services de police, Rapport de l'ONDRP (Grand Angle)*, n° 37.

13. P. DELAGE, 2017, *Violences conjugales : du combat féministe à la cause publique*, Presses de Sciences Po.

● Intégrer les enjeux de l'entrée dans la sexualité dans la lutte contre les violences sexuelles et de genre : l'exemple des violences conjugales et des violences LGBT-phobes

Lorsqu'il est question des jeunes et de leur sexualité, toute action de prévention semble mue par la volonté d'établir des « spécificités » liées à la jeunesse : la sexualité serait plus à risque car « en construction » ou « instable », les violences dans la sexualité des couples de jeunes seraient avant tout le reflet d'un manque d'éducation à l'égalité hommes-femmes et non de « vraies » violences conjugales basées sur une asymétrie

génératrice de domination. Une telle approche revient à homogénéiser les comportements sexuels des jeunes. On repère cela à la présomption d'hétérosexualité qui traverse une grande partie des interventions réalisées auprès des jeunes, lorsqu'on leur présente les risques liés aux IST de manière corrélée aux risques liés à la mauvaise gestion de la contraception (comme si, pour tous les jeunes, ces deux problèmes se posaient simultanément, sur le modèle du couple d'adolescents « stable », cherchant à arrêter le préservatif tout en se préservant des grossesses non prévues). De même, on présume que la sexualité des jeunes est une sexualité « sous influence », à l'instar de la pornographie qui dicterait leurs usages du corps (épilation, choix des pratiques sexuelles lors de leurs premiers rapports, etc.).

En construisant un agenda de santé sexuelle comprenant un premier objectif qui concerne « en particulier les jeunes », l'action publique contribue à essentialiser cette fraction de la population. Les actions menées tendent à lisser les expériences des jeunes, comme si les spécificités de leur parcours n'invitaient pas aussi fortement que pour les adultes à une adaptation du discours. Par exemple, si dans la plupart des interventions on observe une adaptation du discours tenu aux jeunes selon leur niveau scolaire, très peu ont réellement pris à bras le corps la question de leur appartenance territoriale (grandir en ville ou à la campagne, par exemple), de leur orientation sexuelle et identité de genre, de la question sociale (la possibilité économique d'acheter ou non des préservatifs, par exemple), l'impact des croyances religieuses, des appartenances ethno-raciales, et comme on l'a vu à propos des violences conjugales, l'incommensurabilité de certaines expériences genrées, dans une société où l'écrasante majorité des violences sexuelles et de genre sont commises par des hommes sur des femmes, mais aussi par des hétérosexuels sur des non-hétérosexuels dans le cas de l'homophobie, ou des personnes cisgenres sur des personnes transgenres dans le cas de la transphobie.

Il conviendrait donc de dé-particulariser les actions et réflexions sur la sexualité des jeunes, en approchant la sexualité en termes de parcours de vie plutôt qu'en termes de classe d'âge fondée sur des critères

Il conviendrait de dé-particulariser les actions et réflexions sur la sexualité des jeunes, en approchant la sexualité en termes de parcours de vie plutôt qu'en termes de classe d'âge.

biologiques exclusivement. Ce sont là les enseignements des travaux sur les minorités sexuelles et minorités de genre ou encore sur les violences sexuelles. En effet les actions en santé sexuelle en direction des jeunes gagneraient à s'agréger aussi aux campagnes ciblant spécifiquement telle ou telle communauté sexuelle. Au cours de nos recherches récentes,

des entretiens menés sur la sexualité des jeunes montrent par exemple que les parcours minoritaires de jeunes gays ou lesbiennes sont marqués par la rencontre avec le discours de santé sexuelle tenu à destination des

adultes et les difficultés d'identification aux actions menées à destination des « jeunes » (en fait à destination de la jeunesse « majoritaire » c'est-à-dire hétérosexuelle). On comprendra aisément qu'une adolescente lesbienne se reconnaîtra davantage dans une brochure pensée à destination des lesbiennes que dans une brochure sur la sexualité des jeunes dont la quasi-totalité du contenu vise en réalité les jeunes hétérosexuels.

La question des violences sexuelles est également très parlante : comme les adultes, les jeunes sont concerné.es par l'ensemble du spectre des violences sexuelles et de genre, et par une sexualité sans doute aussi diversifiée. Cela n'enlève rien à l'idée qu'il faille penser la sexualité des jeunes et agir auprès d'elles et eux, mais il faut remettre en cause l'idée d'une sexualité à part qui n'aurait rien à voir avec celle des adultes, notamment en ce qui concerne les violences. Ne pas parler de « violences conjugales » à propos des violences au sein de couples de jeunes, ou choisir de considérer une violence homophobe comme un simple dommage collatéral du harcèlement scolaire, participe à euphémiser des violences pourtant bel et bien vécues et racontées par les jeunes. Effet collatéral, considérer la sexualité des jeunes comme trop « à part » pour être associée aux politiques de lutte contre les violences sexistes et de genre, c'est prendre le risque de ne pas permettre la prise en compte de sa diversité et des rapports de pouvoir qui opèrent. Une piste pour résoudre ce problème consisterait à inclure les jeunes dans les politiques publiques ayant trait à la sexualité et aux violences qui y sont associées, et non seulement dans des politiques publiques spécifiques pour leur tranche d'âge.

Une adolescente lesbienne se reconnaîtra davantage dans une brochure pensée à destination des lesbiennes que dans une brochure sur la sexualité des jeunes dont la quasi-totalité du contenu vise en réalité les jeunes hétérosexuels.

● Conclusion : le contexte social et politique de la sexualité des jeunes

La question de l'entrée dans la sexualité ne peut être considérée hors du contexte sociopolitique dans laquelle elle se déroule. Il est par exemple nécessaire de regarder comment les jeunes vivent leur entrée dans l'âge adulte et les éventuels facteurs de précarisation qui peuvent influencer sur leur santé sexuelle. De la même manière, il faut considérer les contextes politiques et idéologiques qui tendent à délégitimer certaines sexualités, à précariser certains modes d'entrée dans la sexualité.

L'analyse des droits sociaux des jeunes montre par exemple que les moins de 25 ans n'ont toujours pas droit à une protection sociale minimale, qui leur permettrait de ne pas tomber dans la grande précarité en cas de rupture familiale, ou de toute autre situation conduisant à la précarité au moment d'entrer dans la vie adulte. Malgré le nombre

14. L. LIMA, *Pauvres jeunes. Enquête au cœur des politiques sociales de jeunesse*, Nîmes, Champ social, 2016.

conséquent de travaux sur cette question, le revenu de solidarité active n'est pas accessible pour les jeunes de moins de 25 ans (sauf conditions exceptionnelles, liées à une parentalité isolée). Les jeunes sont donc plus exposé.es que les autres à la précarité¹⁴, elles et ils sont aussi davantage concerné.es par des dispositifs d'insertion impliquant des contreparties comportementales qui les enferment dans un statut d'individus sous tutelles, majeurs civilement mais mineurs socialement. Cette progressivité des droits civiques et sociaux entre 18 et 25 ans interroge et entre en opposition avec le discours d'autonomie affective et sexuelle prônée dans l'éducation à la sexualité ou encore dans la stratégie nationale de santé sexuelle.

Des travaux ont montré que la reconnaissance sociale de la sexualité des jeunes et sa légitimité favorisent une sexualité épanouie et des relations plus égalitaires, et exercent une influence déterminante sur l'accès à l'information, la protection et à la contraception des rapports sexuels dans

un contexte où les jeunes sont en première ligne face aux violences sexuelles et violences de genre. Ils et elles sont également en première ligne en ce qui concerne l'inacceptation sociale des orientations sexuelles et identités de genre non majoritaires : l'homophobie, la lesbophobie, la transphobie ou encore les violences à l'encontre des travailleurs et tra-

Cette progressivité des droits civiques et sociaux entre 18 et 25 ans entre en opposition avec le discours d'autonomie affective et sexuelle prônée dans l'éducation à la sexualité.

vailleuses du sexe n'en sont que quelques exemples. Ainsi, l'enquête européenne EMIS (European MSM Internet Survey) a par exemple montré un lien entre vulnérabilité des gays face au VIH/sida et contexte politique de stigmatisation de l'homosexualité¹⁵. En d'autres termes, les données montrent qu'un contexte de dévalorisation de l'homosexualité participe à une dévalorisation de l'estime de soi (que l'on sait par ailleurs nécessaire pour une « bonne santé sexuelle »), ce à quoi s'ajoute la précarité rencontrée par une partie des jeunes gays (faisant suite à une rupture familiale) et leur moindre niveau d'information sur leur sexualité.

Nous avons fait le même constat dans notre enquête consacrée aux usages sexuels des jeunes (enquête SEXD). Prenons pour exemple le récit de ce jeune, décrivant son expérience de l'homosexualité, qui explique comment, lors de ses premiers rapports sexuels avec des partenaires rencontrés via une application de rencontre gay sur smartphone, son inexpérience, sa vulnérabilité (sociale et économique), son manque d'information, et la faible légitimité de sa sexualité se combinant avec une connaissance très réduite des codes propres à l'homosexualité l'ont conduit à accepter des pratiques sexuelles et des rapports avec certains partenaires qu'il n'aurait pas acceptés s'il avait été mieux informé ou en confiance. Or, ce que dit l'enquête EMIS du lien entre vulnérabilité et contexte d'homophobie incite à promouvoir des politiques ouvertement

15. J.E. PACHANKIS *et al.*, « Hidden from health : structural stigma, sexual orientation concealment, and HIV across 38 countries in the European MSM Internet Survey », *AIDS*, 29, 10, 2015, p. 1239-1246.

favorables aux minorités sexuelles. En effet, l'inclusion de toutes les orientations sexuelles et identités de genre est un préalable essentiel à la reconnaissance sociale de la sexualité de tou.tes les jeunes. Or l'ouverture du mariage aux couples de même sexe (2013) s'est déroulée dans un contexte de haine à l'encontre des lesbiennes et des gays (via notamment les actions de la « Manif pour tous »), légitimant les violences commises à leur encontre et fragilisant au passage l'entrée dans la sexualité des jeunes concerné.es. C'est également le risque qui sous-tend actuellement le débat concernant l'ouverture de la PMA à toutes les femmes, hétérosexuelles ou non.

Ainsi, on voit que le risque associé à la sexualité des jeunes ne provient pas tant du fait qu'ils et elles sont jeunes que du fait qu'ils et elles sont particulièrement exposé.es par des politiques qui précarisent leur situation sociale et, par extension, leur expérience de la sexualité. ●